

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2025/24

JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 17 mars, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 10 mars 2025

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Vincent Blanchard, Marie-Pierre Drain, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Aymeric Faivre, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Marianne Scarella, Freddy Riotton, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Catherine Dussart.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Marc Giraud.

Pouvoirs : Véronique Méneghin Caprio à Caroline Fiorucci, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Françoise Streit à Danielle Montagnon, Hélène Rossi à Freddy Riotton.

Votants : 35 Pour : 35

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION REGION ANIMATION 2025 PLAN PASTORAL TERRITORIAL TRIEVES

La Communauté de Communes du Trièves a contractualisé le 3^{ème} Plan Pastoral Territorial (PPT) avec la Région pour la période 2024-2029. Ce dispositif régional permet l'accès à des co-financements régionaux Auvergne Rhone Alpes et d'une contrepartie européenne du fonds FEADER pour soutenir des projets en faveur du maintien de l'activité pastorale.

Pour assurer l'animation de ce contrat en 2025, la CCT souhaite renouveler la mission annuelle d'accompagnement auprès de la Fédération des Alpages de l'Isère.

Pour 2025, le coût total de l'animation est estimé à 2 460 € qui se répartissant de la manière suivante :

DEPENSES		RECETTES		
Objet	Montant	Financier	Montant	Taux
Animation FAI	2 460 €	Région AURA	1476 €	60%
		Autofinancement CCT	984 €	40%
TOTAL DES DEPENSES	2 460 € TTC	TOTAL DES RECETTES	2 460 € TTC	100%

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la demande de subvention auprès de la Région AURA pour l'animation 2025 du Plan Pastoral Territorial Trièves
- **AUTORISE** le Président, ou en cas d'empêchement le Vice-président, à signer tout document en rapport avec cette demande de subvention et à engager une mission d'accompagnement de cette animation auprès de la Fédération des Alpages de l'Isère.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 17 mars 2025

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

24/03/25

et de sa publication le

24/03/25